



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Le 29 janvier 2021

Communiqué de presse

La Fédération française de cyclotourisme appelle à considérer le vélo comme un support adapté à la lutte contre l'épidémie.

Dans un courrier adressé le jeudi 28 janvier 2021 à madame la ministre chargée des Sports, la présidente de la Fédération française de cyclotourisme, Martine Cano, demande une prise en compte de nos activités en cas de restrictions supplémentaires pour lutter contre la COVID-19.

Martine Cano tient à rappeler que depuis le 16 mars 2020, la Fédération française de cyclotourisme accompagne chaque décision prise par le gouvernement, en l'expliquant à l'ensemble de nos adhérents et au grand public. Par ailleurs, la Fédération a régulièrement adapté ses protocoles sanitaires afin de permettre une pratique du vélo qui intègre les gestes barrières et les recommandations spécifiques à la pratique sportive.

Aujourd'hui, les **bienfaits que procurent l'activité physique sur la santé sont essentiels tout comme son rôle dans le renforcement du système immunitaire et dans la lutte contre le stress induit par le contexte actuel.**

Depuis le début de l'urgence sanitaire, la pratique du vélo est largement plébiscitée par la population comme outil de distanciation, dans le cadre de la mobilité au quotidien ou d'une activité physique et sportive de loisir de plein air. Aujourd'hui, la culture du vélo s'installe durablement dans le quotidien des Français, cela accompagne les décisions gouvernementales prises dans le cadre du Plan vélo national initié en 2018 et renforcé depuis par d'autres mesures d'incitation et de développement. Nous salvons toutes ces initiatives auxquelles la Fédération française de cyclotourisme s'associe et participe activement.

Suite à l'ensemble de ces constats dans l'éventualité de mesures plus strictes à venir en raison de l'évolution sanitaire, **la Fédération a soumis ses propositions à madame Roxana Maracineanu, ministre chargée des Sports :**

- **Déterminer un rayon ou une limite territoriale et une durée de l'activité physique adaptés à la pratique du vélo,**
- **Maintenir l'accès des espaces naturels,**
- **Continuité des activités vélo envers le public « mineurs », organisées et encadrées par les clubs.**

Dans le contexte sanitaire actuel, il est important de prendre en compte la pratique du vélo comme un véritable support adapté à la lutte contre l'épidémie !

“ La pratique du vélo est un véritable atout santé sans mise en cause des gestes barrières indispensables. ”

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants.

- Création en 1923.
- 95 comités départementaux.
- 13 comités régionaux.
- 400 écoles françaises de vélo.
- 3 000 clubs.
- 120 000 licenciés.
- 10 000 dirigeants bénévoles.
- 3 500 randonnées par an.
- 3 000 éducateurs fédéraux.



@FFVELO